



**ASSOCIATION DES ANCIENS
FONCTIONNAIRES DES NATIONS UNIES
AU BURKINA FASO
- AAFNU-BF -**

S/c Centre d'Information des Nations Unies
14, Avenue de la Grande Chancellerie
01 BP 135 Ouagadougou 01
Burkina Faso

Président : Adama Pierre TRAORÉ
E-mail : adamapiertraore@yahoo.fr
Cell. : (226)70 20 07 96 & (226)78 43 72 76
Tel: (226) 25 43 16 33

**NOTE D'INFORMATION de l'AAFNU- BF
N°23 du 30 juin 2019**



*Photo souvenir des membres de l'Association des Anciens Fonctionnaires des Nations Unies avec leurs invités
au pot de nouvel an 2019
(23 janvier 2019)*



MOT DU PRESIDENT

Le premier semestre de 2019, pour notre association, l'AAFNU-BF, a été marqué par deux événements majeurs et un fait notable dont je voudrais tirer quelques conclusions. Les deux événements sont, d'une part le pot de nouvel an et, d'autre part, l'Assemblée Générale (AG) statutaire alors que le fait notable a été la réalité de mes nombreuses absences.

Le pot de nouvel an 2019, organisé le 23 janvier a été caractérisé par la présence massive des médias dans toute leur diversité : presse écrite, radios, télévision, presse en ligne. Cette importante participation est, à n'en pas douter, la démonstration que notre Association fait maintenant partie des structures associatives qui comptent au Burkina Faso. En outre, le reportage fait par ces différents organes de presse a indéniablement contribué à renforcer la visibilité et la notoriété de l'AAFNU-BF dans notre pays. Il nous revient maintenant de nous appuyer sur ces acquis pour faire fructifier nos futures actions.

L'Assemblée Générale .du 29 mai 2019, qui a vu le renouvellement du Comité de Gestion, a apporté à la fois des motifs de satisfaction et de préoccupation.

- *Les satisfactions peuvent être tirées dans la date même de la tenue de cette AG, le niveau de participation qu'elle a enregistré et dans la bonne volonté manifestée par rapport à notre représentation à la 48^e session du Conseil de la FAAFI. En effet :*
 - *La date du 29 mai 2019 marquait, à un jour près, la limite des deux ans prévus par les textes fondamentaux de l'AAFNU-BF pour la durée du mandat du CG élu le 30 mai 2017. Ce respect scrupuleux des dispositions statutaires apporte un éclairage de sérieux sur notre Association.*
 - *Le niveau de participation à l'AG a largement dépassé le taux des 2/3 des membres à jour de leur cotisation exigé par nos textes pour valider la tenue de l'AG. On ne peut que s'en féliciter en espérant que cette mobilisation continuera dans le futur autant pour les AG que pour les autres activités initiées par le Comité de Gestion.*
 - *Contrairement aux années précédentes, l'AAFNU-BF sera représentée au Conseil de la Fédération par trois membres, deux membres s'étant volontairement décidés à m'y accompagner. C'est là une évolution positive qui augure d'une bonne assise de notre Association au sein de la FAAFI.*
- *L'objet de la préoccupation réside dans le constat fait lors du renouvellement du Comité de Gestion. Autant je me réjouis de la bonne disposition des anciens membres du CG à servir l'AAFNU-BF, autant je suis quelque peu inquiet de noter le manque d'enthousiasme chez la très grande majorité de nos membres à intégrer ce CG . Face à ce constat, mon grand souhait est que les uns et les autres changent d'attitude car, si une telle posture devait perdurer, elle mettrait en danger la longévité de notre Association.*

Enfin, le fait marquant au cours de ces six premiers mois de 2019 aura été le grand nombre de mes absences liées à des obligations professionnelles sociales. Mais, ce dont il faut se réjouir, c'est que malgré cette situation, l'AAFNU-BF a continué à fonctionner sans discontinuité. Ceci est le signe de la solidité institutionnelle et organisationnelle mise en place pour gérer notre l'Association. Cela n'aurait certainement pas été possible sans la grande disponibilité de tous les membres du CG que je me dois de remercier. Grâce à eux, j'ai noté que notre slogan «La solidarité pour tous et par tous » a été plus que traduit dans les faits.

Je souhaite qu'il en soit ainsi dans la vie de tous les jours de notre association dans son ensemble.

Adama Pierre TRAORE

Président, AAFNU-BF

INTRODUCTION

Les principales activités menées par l'Association des Anciens Fonctionnaires des Nations Unies au Burkina Faso comprennent (a) l'organisation du pot de nouvel an 2019, (b) la participation du Président Adama Pierre Traoré à la réunion du Bureau de la Fédération ; (c) la rencontre d'une délégation du Comité de Gestion avec le Ministre chargé de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur, et (d) l'organisation et la tenue de l'Assemblée Générale annuelle statutaire. Le présent numéro 23 de la « Note d'Information » rend compte de ces activités. On y trouvera également trois rubriques incluant (i) la page du retraité, (ii) les nouvelles adhésions et (iii) les joies et peines

I. LE POT DE NOUVEL AN

La première activité de l'Association en 2019 a été l'organisation du traditionnel pot de nouvel an, le mercredi 23 janvier 2019. L'évènement a connu la participation d'une cinquantaine de personnes comprenant la Représentante résidente de l'OMS qui a en même temps représenté la Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies au Burkina Faso empêchée, le Chef du Bureau du Centre d'Information des Nations Unies, des représentants de la FAO, du PNUD, de l'UNICEF, de l'UNHCR et de la Commission Nationale pour l'UNESCO.

Une douzaine d'organes de presse (dont Omega FM, Ouaga FM, Canal 3, Sidwaya, l'Observateur Paalga ; Burkimbria.com, le Quotidien Numérique d'Afrique, les Echos du Faso, Faso Amazone.net, Infobf.net et Actualité) ont couvert l'évènement. Celui-ci s'est déroulé en deux temps : une partie formelle marquée par des discours qui s'est déroulée dans la salle de conférence du Centre d'Information des Nations Unies (CINU) et une partie conviviale qui s'est déroulée dans la cour.

La partie formelle a débuté par une allocution du Président de l'AAFNU-BF. Pour commencer, il a fait observer une minute de silence à la mémoire des membres de l'association qui nous ont quittés dans le courant de l'année 2018 (à savoir, Oumar Diarra, Wantissé Léopold Siry, Boniface Yerbanqa et Aimé Damiba) et des victimes (FDS et civils compris) des attentats djihadistes. Il a ensuite rappelé la réalisation des activités qui étaient inscrites dans le budget programme 2018 dont on retiendra : le pot de nouvel an 2018, la sortie conviviale, récréative et informative à Loumbila, notre participation aux réunions statutaires de la Fédération des Associations des Anciens Fonctionnaires Internationaux (FAAFI), la tenue de l'Assemblée Générale ordinaire du 10 mai 2018 et de la première Assemblée Budgétaire le 13 décembre 2018, l'organisation d'une conférence sur la maladie d'Alzheimer à l'occasion de la Journée

Internationale de la Personne Agée et enfin, la parution de trois numéros de la Note d'Information. En outre, il a souligné la tenue régulière des permanences hebdomadaires et des réunions mensuelles, l'assistance aux retraités et aux futurs retraités dans la recherche de solutions aux problèmes des pensions, l'assistance aux veuves dans l'établissement des dossiers de pension de réversion. . Le maintien des relations avec les agences du système des Nations Unies et avec les ministères chargés des Affaires étrangères ainsi qu'avec celui chargé de l'Action sociale n'a pas été oublié. Il en est de même pour la contribution de l'association à la création d'associations d'anciens fonctionnaires des Nations Unies à Madagascar et en Mauritanie, ainsi qu'à leur adhésion à la FAAFI.

Il a informé l'assemblée que le Budget Programme de 2019 adopté le 13 décembre 2018, reconduit les activités évoquées ci-dessus. S'ajoutent à celles-là, des initiatives d'une collaboration avec le Conseil National des Personnes Agées (CNPA), pour l'établissement d'un réseau de toutes les associations intervenant en faveur du bien-être des personnes âgées. Son intervention s'est terminée par des souhaits de bonne et heureuse année 2019 à toute l'assistance.

A la suite de cette allocution, la Représentante Résidente de l'OMS, au nom de la Coordinatrice Résidente des Nations Unies au Burkina Faso, a exprimé ses félicitations et ses encouragements à l'AAFNU-BF pour les réalisations d'activités combien utiles accomplies en 2018. Elle a indiqué la disponibilité du Système des Nations Unies au Burkina et plus particulièrement de l'OMS à poursuivre son partenariat avec l'AAFNU-BF tout en lui souhaitant une bonne et heureuse année 2019 ainsi qu'à toute l'assistance.

La partie conviviale a consisté en une séance de photos souvenirs, une interview du Président par la presse et un copieux cocktail dinatoire dans une ambiance joyeuse et festive.



Le Président de l'AAFNU-BF, A.P. TRAORE, face aux représentants des médias

II. COMPTE RENDU DU PRÉSIDENT DE SA PARTICIPATION A LA REUNION DU BUREAU DE LA. FAAFI

Le Bureau de la Fédération des Associations d'Anciens Fonctionnaires Internationaux (FAAFI) s'est réuni à Genève du 28 au 30 janvier 2019. J'y ai pris part en ma qualité de conseiller spécial chargé de la création de nouvelles associations d'anciens fonctionnaires des Nations Unies. Cette réunion était la première depuis la 47ème session du Conseil organisée à Rome en juillet 2018 et qui avait vu l'élection à la fois d'un nouveau Président et d'un nouveau Secrétaire.

En rappel, le nouveau Bureau issu du Conseil de Rome est composé de : Marco Breschi, Président ; Pierre Sayour, Secrétaire ; Ari Toubo, Carlos Santos Tejada, Jerry Barton, Junko Sato, Katia Chestopalov, Mario La Fuente, Abu Khaled Massoud Ahmed, Vice-Présidents et Wolfgang Milzow, Trésorier.

Tous les membres du Bureau ont pris part à la réunion de Genève à l'exception de Junko Sato excusée. Y ont également pris part Gerhard Schamrach et Georges Kutukjian, Présidents respectivement du Comité permanent sur les questions de pension et de celui sur les questions d'assurance maladie et soins après cessation de service. En outre, Linda Saputelli et moi-même étions présents en tant que conseillers spéciaux, de même que Warren Sasch et Mohammed Sebti, invités par le Président, en leur qualité de membres du groupe des délégués de la FAAFI au Comité Mixte du Fonds..

A l'ouverture des travaux du Bureau, Mme Odette Foudral, Présidente de AAFI-AFICS Genève est venue présenter des vœux de bienvenue et inviter les membres du Bureau à un cocktail offert par son association le 30 janvier à 12h.

Les résultats de la réunion se résument ainsi qu'il suit :

1. Adoption de l'ordre du jour : Le Bureau a adopté un ordre du jour en 12 points comprenant : (1) L'adoption de l'ordre du jour, (2) Le rapport du Président, (3) Le suivi des recommandations du Comité Mixte et de la résolution 73/274 de l'Assemblée Générale de l'ONU, (4) Les procédures de la nomination des représentants de la FAAFI au Comité mixte de la Caisse des pensions, (5) Le suivi de la décision relative au groupe de travail sur le règlement intérieur, (6) Le point sur les travaux du groupe de travail du réseau HLCM sur l'ASHI, (7) L'examen des tâches des vice-présidents, (8) Les problèmes d'accroissement des membres, (9) Le rapport du Trésorier; (10) Les questions relatives à la communication et au site web de la FAAFI, (11) La date et le lieu de la 48ème session du Conseil, (12) Les questions diverses.

2. Rapport du Président : Dans ce rapport, le Président a indiqué que l'essentiel de son temps depuis la fin de la 47ème session qui l'avait porté à la tête de la fédération, a été consacré à des actions visant à amoindrir les conséquences dommageables du rapport d'audit du BSCI. Il a rendu compte aux membres du Bureau des mesures qu'il a prises pour défendre et promouvoir la position de la FAAFI prise par la 47ème session du Conseil de la FAAFI devant le Comité mixte, le CCQAB et la cinquième Commission. Ceci l'a amené à effectuer plusieurs déplacements à New York.

Pour terminer, le Président s'est excusé de n'avoir pas suffisamment communiqué en raison de la nécessité d'une prudence relative à la diffusion de certaines informations alors que les démarches de lobbying étaient en cours.

Pour sa part, le Bureau l'a remercié ainsi que la délégation au Comité mixte, pour leurs actions. Le Bureau a également remercié Mme Linda Saputelli et M. Warren Sach pour avoir intensément œuvré avec le Président en vue de contrer les conclusions préjudiciables du rapport du BSCI à l'AGNU.

3. Suivi des recommandations du Comité mixte et de la résolution de l'AGNU : le Président a présenté ce point en se référant aux informations contenues dans le document fourni aux membres du Bureau sur la résolution 73/274 de l'AGNU en date du 22 décembre 2018.

Des débats qui ont suivis, il faut retenir que le Bureau a été d'avis:

- que la FAAFI devait continuer à promouvoir les décisions du 47ème Conseil ;
- qu'il était important d'assurer la liaison avec le Président du Comité mixte et les représentants des trois groupes constitutifs ;
- que la plupart des questions sont renvoyées au Groupe de travail sur la gouvernance du Comité mixte. Dans ce cadre, le Bureau a examiné un document préparé par Gerhard Schramek intitulé "Participation de la FAAFI aux groupes de travail du Comité mixte" qui démontre que la FAAFI a toujours été membre à part entière de tous les groupes de travail du Comité mixte. Ce document avait été préparé pour contrecarrer toute tentative éventuelle d'exclure la FAAFI du Groupe de travail sur la gouvernance.

S'agissant de la résolution 73/274 de l'AGNU, le Bureau a étudié successivement les éléments des paragraphes 14, 15 et 16 et il a été décidé que la FAAFI continuerait à être présente dans le Groupe de travail sur la gouvernance où elle serait représentée par Warren Sach et Gerhard Schramek.

4. Procédure de nomination des membres de la FAAFI au Comité mixte : le Bureau en se référant à la note présentée par les représentants de la FAAFI lors de la dernière réunion du Comité mixte "Représentation des retraités au Comité mixte", en a appuyé le contenu et n'a envisagé aucun changement dans le processus de sélection de ses représentants. Il a toutefois reconnu que la FAAFI faisait face à un problème de perception et qu'il y a aussi lieu de faire preuve d'une certaine prudence en ce qui concerne la déclaration de l'AGNU (A/RES/73/274, par. 14(b)), qui appelle à des élections directes. Ceci est d'autant plus délicat que, d'une part, le Président devrait choisir des personnes expérimentées et bien informées pour constituer une équipe cohérente et, d'autre part, que certaines associations membres souhaitent modifier le processus de sélection et assurer une représentation interne plus large. Par conséquent, il a été convenu qu'il était nécessaire d'améliorer la communication avec les associations à ce sujet et de rendre le processus de désignation plus transparent lors du prochain Conseil.

5. Suivi de la décision relative au groupe de travail sur le Règlement intérieur de la FAAFI : le Bureau a convenu que, compte tenu de la situation créée par la résolution de l'AGNU et des questions urgentes en jeu, cette question n'était pas prioritaire d'autant plus que la situation était susceptible d'évoluer au niveau des décisions du Comité mixte et de l'AGNU. Toutefois, il a été recommandé que le groupe de travail commence ses travaux en définissant les TDR de son mandat d'ici la prochaine réunion du Bureau.

Gerhard Schramek, membre de ce groupe constitué lors de la réunion du bureau du 25 juillet 2018 à Rome, a indiqué que devant se concentrer sur le Groupe de travail du Comité mixte sur la gouvernance, il ne souhaitait plus en faire partie. Linda Saputelli s'est portée volontaire pour le remplacer et cela a été accepté par le Bureau. Le groupe de travail est donc maintenant composé de : Jerry Barton, Katia Chestopalov, Adriana Gomez, Judith Isabel Luraschi et Linda Saputelli. Le Bureau a désigné Jerry Barton comme animateur de ce groupe de travail.

6. Point sur les travaux du groupe de travail du réseau HLCM sur l'ASHI : Georges Kutukdjian, le Président du Comité permanent sur les questions d'assurance maladie et soins après cessation de service a rappelé les recommandations du groupe exposées dans un document présenté à la 47e session du Conseil de la FAAFI en juillet 2018. Il a indiqué que les fédérations (CCISUA, FICSA et FAFICS) n'ont pas accepté toutes ces recommandations. Par exemple, le principe selon lequel si un/une

fonctionnaire ayant moins de 25 ans de service cotisera davantage ne s'appliquera qu'aux nouveaux fonctionnaires. En outre, la question de la maîtrise des coûts reste sur la table (ce qui impliquerait des chances proches de zéro d'améliorer les avantages, c'est-à-dire les plafonds du PPI, comme le propose l'AFICS Brésil).

Le Bureau a remercié Linda Saputelli pour son intervention qui a permis à nos représentants de siéger au sein du groupe de travail et demandé au Président de représenter la Fédération sur cette question tout en notant avec satisfaction qu'il avait, à cet effet, déjà sollicité une invitation auprès de la Cinquième Commission.

7. Examen des tâches des vice-présidents : Ce point a été présenté par Linda Saputelli, ancienne Présidente, qui s'est référée au rapport de la réunion du Bureau tenu à Vienne les 16-18 avril 2018. Cette réunion avait identifiée 4 domaines qui sont : communication, adhésion, urgence/solidarité et liaison. Le Bureau a alors décidé que lors de la 48ème session du Conseil, la sélection/élection des 5 vice-présidents se ferait sur cette base en tenant compte de l'expérience de chaque candidat dans ces domaines. Pour le reste de la période en cours, le Président demandera aux vice-présidents de collaborer avec lui et le Secrétaire en fonction des initiatives spécifiques.

8. Questions d'accroissement des associations membres : A ce titre, les informations suivantes ont été échangées :

- A.K. Masood a contacté trois associations : Népal, Indonésie et Thaïlande. Il a informé le Bureau des difficultés rencontrées par ces associations. Il a pris également contact avec d'anciens fonctionnaires au Myanmar.
- Linda Saputelli a rappelé qu'il y a deux ans, elle avait été en contact avec l'AFICS-Indonésie dont le vice-président souhaitait assister au Conseil. Cela n'a toutefois pas été possible car il n'a pas eu suffisamment de temps pour obtenir le visa.
- Le processus de création/affiliation de deux nouvelles associations est en cours en Chine et au Portugal.

9. Rapport du trésorier : le Trésorier, Wolfgang Milzow, a présenté un rapport intérimaire et indiqué qu'il travaille sur le budget 2020 de la Fédération. A ce titre, une circulaire va être adressée aux associations pour le paiement de leur cotisations qui est normalement due au cours du premier trimestre de l'année. Le Bureau en a pris note tout en recommandant de modifier l'intitulé de certaines lignes budgétaires de recettes et de dépenses (afin de

mieux exprimer leur nature) lors de l'établissement du bilan et des futurs budgets annuels.

10. Questions relatives à la communication et au site web de la FAAFI : Sur la base d'un document distribué par Linda Saputelli au nom de Katia Chestopalov qui en était l'auteur, le Bureau a souligné la nécessité de réorganiser le site Web de la FAAFI afin de rendre son contenu plus actuel, plus visible et plus attractif. A cet effet, il a été décidé que le Secrétaire travaillerait en étroite collaboration avec le Président et l'Expert en IT, Doug Helland, pour mettre à jour le site. Jerry Barton sera là pour aider et conseiller. L'idée de consacrer des ressources financières et/ou de demander l'aide d'un bénévole pour aider à la refonte de la page a été recommandée.

11. Date et lieu du Conseil de 2019 : Le Bureau a convenu de suivre la pratique établie qui est d'organiser la réunion du Conseil avant celle du Comité mixte et au même endroit. Comme la 66ème session du Comité mixte est prévue de se tenir à Nairobi du 22 au 26 juillet 2019, le Bureau a décidé d'organiser la 48ème session du Conseil de la FAAFI également à Nairobi du 15 au 18 juillet 2019. Cependant l'annonce officielle auprès des associations membres ne sera faite que lorsque le Comité mixte aura confirmé ce lieu après consultation avec la sécurité de l'ONU.

12. Questions diverses : Le Bureau a eu l'honneur d'accueillir Alan Blythe, Directeur du Bureau de la CCPNU à Genève, et Gilles Fado, Juriste chargé des questions des pensions de réversion. Alan Blythe a présenté l'évolution récente de la Caisse des pensions depuis la dernière réunion du Comité mixte. Il a également rendu compte de sa rencontre avec la nouvelle chef de la direction intérimaire du Fonds, Janice Dunn Lee, qui a fait une bonne impression.

III. COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE D'UNE DELEGATION DU CG AVEC LE MINISTRE DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

Le 7 mars 2019, une délégation du CG de l'AAFNU-BF, composée du Président, Adama Pierre TRAORÉ, du Vice-Président, Marcel BONZI, de la Trésorière générale adjointe, Célestine OUEDRAOGO et du Secrétaire à l'Information et à la communication, Julien DABOUÉ, a rendu une visite de courtoisie à M. Paul Robert TIENDRÉBÉOGO, Ministre de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur. Celui-ci avait à ses côtés, M. Vlé Fulbert TRAORE, Directeur Général de la Migration et de la

Réinsertion et Mme Yolande KALWELE du service de la Communication du Ministère.



La délégation du CG de l'AAFNU-BF en entretien avec le Ministre P. R. TIENDRÉBÉOGO, Ministre de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur

Après les présentations d'usage, le Président de l'AAFNUBF a situé l'objectif de la visite : faire connaître l'Association, ce qu'elle fait à l'intérieur et à l'extérieur du pays et voir les possibilités de collaboration avec le Ministère.

Le Ministre a d'emblée salué l'initiative et esquissé les domaines de coopération possible dans lesquels l'expérience des membres de l'AAFNU-BF pourrait être mise à contribution. Il s'agit notamment : (i) du renforcement des compétences des cadres du Ministère par une meilleure connaissance des Organisations internationales afin de mieux exploiter les opportunités de placement ; (ii) de la contribution de l'AAFNU-BF à un projet du PNUD visant l'implication des éléments de la diaspora à l'appui à l'enseignement supérieur; et (iii); de l'appui-conseil aux jeunes cadres du Ministère.

En réponse le Président de l'AAFNUBF a fait une présentation synthétique de l'AAFNU-BF en mettant en exergue (i) ses objectifs (solidarité, entraide entre les membres, appui à la résolution des problèmes inhérents à la pension ainsi qu'à l'assurance maladie, etc.) et les critères d'adhésion (ii) ses activités statutaires réservées à ses membres ou futurs membres et ses activités conviviales, récréatives et informatives ouvertes aux associations nationales en rapport avec les personnes âgées dont la participation des membres est parfois supérieure à celle de l'Association, (iii) l'implication de l'Association dans la mise en place d'associations-sœurs en Afrique et ailleurs dans le monde, (iv) les relations soutenues avec l'ensemble des agences du Système des Nations Unies au Burkina Faso.

Le Président Adama Pierre TRAORE a, par ailleurs, rappelé la participation d'une délégation de l'AAFNU-BF en novembre 2018 à la rencontre initiée par le Ministère des Affaires Étrangères sur la promotion de l'expertise nationale. Enfin, comme suite aux vœux exprimés par Monsieur le Ministre TIENDREBEOGO, il a souligné la disponibilité de l'AAFNU-BF à apporter sa contribution lors de la mise en œuvre des activités du Ministère relatives aux trois domaines exposés. Il a toutefois indiqué qu'au niveau de l'Université, l'apport de l'Association pourrait surtout se faire sous la forme de conférences thématiques.



Photo de famille de la délégation du CG avec M.. le Ministre de l'IABE

Les deux parties se sont félicitées de l'ambiance cordiale de ces premiers contacts et convenu de maintenir le contact tout en se tenant mutuellement informés de leurs activités respectives.

IV. COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 MAI 2019

L'Assemblée Générale (AG) annuelle s'est tenue conformément à ses textes fondamentaux le 29 mai 2019 de 10h à 13h30 dans la salle de conférence du Centre d'Information des Nations Unies (CINU) à Ouagadougou. Quarante-sept (47) membres actifs, au nombre desquels l'ensemble des membres du Comité de Gestion (CG), y ont pris part.

Les délibérations de l'AG sur un ordre du jour en 5 points, ont donné les résultats suivants :

I. Adoption du Compte rendu de l'AG du 10 mai 2017 : Concernant ce point de l'ordre du jour, le Président a fait remarquer que le projet de rapport de l'AG du 30 mai 2018 avait été envoyé pour recueillir les amendements éventuels et que ceux-ci ont été insérés. Il a souligné la mise en œuvre des principales décisions de cette AG à savoir l'organisation d'une Assemblée Générale budgétaire en décembre 2018 et l'adoption de dispositions claires relatives au soutien à apporter

aux membres lors des événements sociaux. Notant que le rapport amendé renvoyé à tous les membres de l'Association n'avait suscité aucune réaction, il a proposé son adoption. Le rapport a été adopté à l'unanimité.

2. Examen et adoption du rapport d'activité de fin de mandat du Président (30 mai 2017-29 mai 2019) : Ce rapport a été présenté par le Secrétaire général Joseph Kaboré pour la partie **activités** et le Président Adama Pierre Traoré pour la partie **observations et recommandations**.

Il en ressort que les principales activités réalisées depuis le 30 mai 2018 comprennent :

i. Au titre des activités statutaires :

(a) les permanences hebdomadaires du CG ; (b) les réunions mensuelles du CG ; (c) l'organisation de l'assemblée budgétaire ; (d) l'organisation de la conférence sur la maladie d'Alzheimer ; (e) la publication de quatre numéros de la Note d'information .

ii. Au titre du renforcement des liens de solidarité entre les membres :

(a) les actions de solidarité à l'égard des membres touchés par un événement ; (b) organisation de la sortie à Loumbila et préparation de celle à Laongo ; (c) Organisation des pots du Nouvel An ; (d) l'assistance dans la résolution des problèmes des pensions de retraite .

iii. Au titre des relations avec les partenaires nationaux et internationaux :

(a) les rencontres avec les chefs des Agences du Système des Nations Unies et la participation aux événements organisés par celles-ci ; (b) le maintien des relations avec les associations de personnel du SNU ; (c) la participation à deux sessions du Conseil de la FAAFI et la préparation à la participation de l'AAFNU-BF au prochain Conseil qui se tiendra à Vienne en Autriche ; (d) la participation à la 64ème session du Comité mixte de la Caisse des pensions ; (e) la participation à 3 réunions du Bureau de la FAAFI ; (f) la contribution à la création de nouvelles associations ; (g) la participation aux manifestations organisées par les autorités gouvernementales (notamment les Ministères en charge de l'Action Sociale et des Affaires Étrangères) ; (h) la rencontre avec le Ministre de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur.

Le Rapport d'activité fait également ressortir qu'au cours de ce mandat: (a) la cohésion et la solidarité au sein du CG se sont maintenues, (b) l'intérêt pour l'AAFNU-BF a continué à se

renforcer, (c) les pots de nouvel an et la sortie de Loumbila ont eu de grands succès tout en révélant la nécessité de plus de mobilisation des adhérents, (d) l'image de l'AAFNU-BF au sein de la FAAFI a continué à se consolider, (e) le volume des dépenses de solidarité a commencé à avoir un poids sensible sur les ressources propres de l'Association, ce qui a amené le CG à faire de nouvelles propositions en la matière pour l'avenir et que (f) certaines activités comme les visites aux Ministres en charge des Affaires Étrangères et des Affaires sociales respectivement ainsi qu'à la Coordonnatrice Résidente du SNU n'ont pu être réalisées.

Après cette présentation, le Président en a fait une analyse critique, tiré les motifs de satisfaction et les attentes, puis formulé des recommandations à l'attention du futur Comité de Gestion qui doit être élu par la présente Assemblée générale.

Les principales recommandations faites méritant d'être notées sont les suivantes :

- (i) S'efforcer de rendre une visite par an à la Coordination du SNU et de rencontrer un maximum de chefs d'Agences en donnant la priorité aux Agences dont les responsables ont changé.
- (ii) Poursuivre les efforts pour rencontrer le Ministre en charge des Affaires Étrangères et maintenir les relations établies avec les ministres en charge de l'Action Sociale et celui en charge de l'Intégration Africaine.
- (iii) Continuer d'accorder un intérêt particulier à la journée internationale des personnes âgées par l'organisation d'une conférence et la participation aux activités initiées par le ministère en charge de l'Action sociale dans ce cadre.
- (iv) Relancer l'association des anciens ambassadeurs en vue de formaliser le partenariat entre elle et l'AAFNU-BF.
- (v) Continuer de s'impliquer fortement dans les activités de la Fédération.
- (vi) Poursuivre la réflexion pour trouver les voies et moyens permettant de mieux impliquer un plus grand nombre de membres dans les activités de l'association.

Après deux séries d'interventions accompagnées de quelques propositions/suggestions visant entre autres, le renforcement de la solidarité entre les membres et leur plus grande implication dans les activités de l'Association, l'Assemblée Générale a adopté le rapport par acclamation, tout en félicitant le CG pour le travail accompli.

3. Examen et adoption des rapports financiers et du rapport des commissaires aux comptes

En l'absence de Thérèse Louise Ouédraogo, Trésorière Générale en déplacement à l'étranger, le Président a demandé à Célestine Ouédraogo, Trésorière Générale Adjointe, de faire la présentation du rapport financier de l'exercice 2018. Le résumé de ce rapport se présente comme suit :

Lignes budgétaires	Budget 2018 (Franc CFA)	Réalisations au 31-12-2018 (Franc CFA)
I. Recettes totales (caisse+banque)	2 731 000	3 055 734
II. Dépenses totales (caisse+banque)	2 017 750	2 105 770
RESULTAT NET FINAL	713 250	949 964

À l'issue de cette présentation, Assanatou Kam, Commissaire aux comptes, a en son nom et au nom de son collègue Sylvestre Bangré, fait lecture de leur rapport. Il en ressort qu'ils certifient exacts, les comptes du rapport financier 2018 et donnent quitus à la Trésorière Générale pour sa gestion.

Le rapport financier a donc été adopté par acclamation par l'Assemblée Générale.

4. **Divers.** : Sur ce point, l'AG a décidé que l'AAFNU-BF serait représentée à la 48^e session du Conseil de la FAAFI prévue à Vienne du 15 au 17 juillet 2019 par 3 membres : M. Adama Pierre TRAORE, Président du CG et Mmes Bintou SANOGO et Azara BAMBA.

Mme SANOGHO a rappelé la disponibilité de l'agence de voyage SATGURU à offrir un billet d'avion pour faciliter la participation de la délégation de l'AAFNU-BF audit Conseil.

5. Élection du nouveau Comité de Gestion (CG)

À l'issue de l'examen du point « Divers », le Comité de Gestion sortant a rendu sa démission. L'Assemblée Générale a alors mis en place un bureau pour procéder au processus de l'élection du nouveau Comité de Gestion. Ce bureau était composé de:

Président : TRAORE Jules Dékrin
Rapporteur : SAWADOGO Ram Christophe.

Les opérations d'élection, ont donné les résultats suivants :

- Président : TRAORE Adama Pierre
- Vice-Président : BONZI Marcel

- Secrétaire Général : KABORE Joseph
- Secrétaire Général Adjointe : TAMBOULA Alizatta
- Trésorier Général : DOULKOM Gaston
- Trésorière Générale Adjointe : OUEDRAOGO Célestine
- Secrétaire aux Affaires Sociales : IDO Fasséna
- Secrétaire à l'Information et à la Communication : DABOUE Julien
- Secrétaire à l'Organisation : COULIBALY Mamadou

L'AG a reconduit dans leurs fonctions de commissaires aux comptes, Mme Assanatou KAM M. Bangré Sylvestre OUEDRAOGO.



Photo de famille des membres présents à l'AG du 29 mai 2019

V. LA PAGE DU RETRAITE

1. Pensez à vos survivants

Même si, comme chacun d'entre nous, vous êtes persuadés que la mort d'aujourd'hui est pour les autres, pensez tout de même à vos ayants-droits. A ce propos, nous reprenons ce rappel : **« Afin de faciliter la mise en place de la pension de survivant(e), le CG vous recommande avec insistance : (i) d'ouvrir dès à présent un dossier "pension de survivant(e)" et d'y verser le formulaire PENS/E.2 pré-rempli, le RIB de votre compte bancaire qui reçoit votre pension, la copie d'une pièce d'identité pour l'époux/épouse et les enfants de moins de 21 ans, la copie du Certificat de Mariage ou Livret de Famille, la copie du ou des jugement(s) de divorce le cas échéant; (ii) d'envoyer dès maintenant à la Caisse des pensions une copie de la pièce d'identité de votre conjoint(e) et de votre Certificat de mariage ou du livret de famille ».** Pensez-y et prenez action sans attendre

2. Une retraitée active exemplaire

L'Association des Anciens Fonctionnaires des Nations Unies (AAFNU-BF) note avec bonheur que, conformément aux conseils donnés lors de ses séminaires pré et post départ à la retraite, un certain nombre de ses membres ont compris que la retraite est un passage à un type nouveau de vie au cours de laquelle on peut continuer à se rendre utile en s'impliquant, selon les goûts et les aptitudes, dans

différentes activités professionnelles, sociales, associatives et/ou sportives. Mme Célestine OUEDRAOGO fait partie de ces membres qui ont suivi de façon exemplaire cet enseignement.

Il faut rappeler que Célestine OUEDRAOGO a débuté sa carrière professionnelle dans la Fonction Publique burkinabè au Ministère du Plan où elle a travaillé pendant 10 ans (1983-1993) avant de rejoindre la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest –CEAO- (devenue plus tard UEMOA - Union Economique et Monétaire Ouest africaine-) pour 11 ans (1983-1994). Ensuite elle a intégré le Système des Nations Unies qu'elle a servi successivement au HCR (1994-1998) et au PAM (1998-2016).

C'est en étant au PAM où elle fut représentante du personnel au sein de l'association du personnel PAM/PNUD/UNFPA/UNV qu'elle a fait connaissance avec l'AAFNU-BF et surtout retenu les conseils prodigués lors du premier séminaire de préparation de départ à la retraite organisé en 2012. D'une part elle adhère à l'AAFNU-BF dès son admission à la retraite en 2016 et d'autre part elle accepte d'intégrer le Comité de Gestion au poste de Trésorière adjointe.

En dépit de cet engagement associatif confirmé, Célestine OUEDRAOGO s'est courageusement lancée dans une activité socioéconomique en créant « LEM NOOGO », « GOUTEZ ! C'EST BON ! », une entreprise de fabrication et de mise en bouteille de boissons à base de produits locaux : nectar de bissap, gingembre, mangue, liane goïne (wèda ou zaban), tamarin, pain de singe (fruit du baobab), etc. Les raisons qui l'ont poussé à s'engager dans cette activité sont entre autres :

- contribuer à la valorisation et à la promotion des produits locaux qui ont beaucoup de vertus et de valeurs nutritives mais pas assez connues ;
- maintenir les rapports sociaux, aspect important du point de vue des relations humaines ;
- Exercer une activité ni trop absorbante ni trop contraignante (les activités de production se font 4/7 jours) qui lui laisse le temps de s'occuper de sa famille et surtout de ses petits-enfants ;
- avoir un revenu supplémentaire.

La production des jus de fruits « LEM NOOGO », a commencé en octobre 2018 après une formation en technologie de production de boissons à base de fruits et légumes, à Ouagadougou. Cette formation lui a donné les bases nécessaires qui lui permettent de veiller avec rigueur au strict respect des règles d'hygiène, au contrôle du degré de PH, de même qu'à la pasteurisation, faute de quoi, toute une production peut être vouée à l'échec et donc perdue. Mme Ouédraogo emploie deux mères de famille et une jeune fille à qui elle verse des revenus grâce

auxquels celles-ci peuvent subvenir à leurs besoins personnels et familiaux.

Malgré les difficultés rencontrées comprenant, entre autres, l'approvisionnement en matières premières en raison de leurs exportations dans les pays voisins et le coût élevé des équipements de production, Mme Célestine Ouédraogo est décidée à faire mieux connaître ses produits ici comme à l'extérieur. Vous pouvez y contribuer en vous ravitaillant en produits « LEM NOOGO » pour vos fêtes familiales et cérémonies. Vous pouvez vous faire livrer les produits au lieu à àindiquer, y compris à la permanence de l'AAFNU. Pour ce faire vous pouvez contacter l'intéressée au 58 67 64 00.

VI. LES NOUVEAUX ADHERENTS

Depuis le 31 décembre 2018, date de parution de la Note d'Information N°22, quatre adhésions ont été enregistrées. Il s'agit de :

- DABIRÉ Pascal, ancien du Secrétariat des Nations Unies à New York
- BATIONO Bernardin, ancien de l'UNICEF
- ZOUNGRANA N. Élie, ancien de l'OMS
- KABORÉ S. Laurent, ancien de l'Unesco et de l'Unicef

Le CG leur a souhaité la bienvenue dans l'Association.

VII. NOS JOIES ET NOS PEINES

Au titre des joies, l'Association a enregistré le mariage de la fille de Mme OUÉDRAOGO Célestine, Trésorière Générale Adjointe, le 20 avril 2019 à Ouagadougou. Quelques membres du Comité de Gestion ont pris part à la cérémonie civile et au vin d'honneur offert à l'espace

Dieudonné où ils ont demandé à l'heureuse maman de transmettre aux nouveaux mariés les vœux de bonheur et de longévité de l'Association.

Au titre des peines, nous avons déploré le décès de deux retraités de l'OMS, à savoir RAMDE Jean et BEREHOUDOU GOU Abdoulaye, respectivement le 22 février et le 22 mai 2019. Bien que ceux-ci ne soient pas membres de l'AAFNU-BF, le CG a exprimé ses regrets pour leur disparition.

Par ailleurs, des membres de l'Association ont eu la douleur de perdre des membres plus ou moins proches de leur famille. Des informations qui ont été porté à la connaissance du CG, ces membres comprennent:

- Mme TAMBOULA Alizatta, nièce du Pr Alassane SÉRÉ, décédé le 19 décembre 2018
- Mme SORGHO/KONÉ Délia, membre de l'AAFNU-BF dont la mère Koné Minata est décédée le 22/02/2019 et à qui les condoléances ont été présentées par des membres du CG.
- OUEDRAOGO Michel, gendre de BARRY Nouhoun, décédé le 11 juin 2019

000*****

*****000